

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : GRAND ANNECY (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 20006679300031

POSTE COMPTABLE : SGC ANNECY

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE VALORISATION DES DECHETS (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	AR CONTROLE DE LEGALITE : 2074-2000
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	en date du 10/06/2024 ;
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	31
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	37
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	42
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	44
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	46
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	47

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	53
B4 - Etat des charges transférées	54
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	55
B6 - Prêts	56
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	58
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	59
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	64
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	66
B13 - Opérations liées aux cessions	67
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

AR CONTROLE DE LEGALITE : 6074-2000
en date du 10/06/2024 ;

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
C2.1 - Situation des AP	71
C2.2 - Situation des AE	72

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	73
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	74
D4 - Gestion des fonds européens	75
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	76
D6 - Actions de formation des élus	77
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	78
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	79
D9 - Identification des flux croisés	80
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	81
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	85
--------------------------	----

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-2000
en date du 10/06/2024 ;

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	213 365

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	127 285 915,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	780,68
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	834,28
3	Dépenses d'équipement brut / population	212,88
4	Encours de dette / population (2) (3)	489,96
5	DGF / population	113,13
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	24,76 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,79 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,52 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	58,73 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,42 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	38 230 447,95	35 409 239,67	8 999 597,15	A1	6 178 388,87
Investissement	5 170 479,11	4 452 121,13	2 806 656,13	(2)	2 088 298,15
Dont 1068		788 903,55			
Fonctionnement	33 059 968,84	30 957 118,54	6 192 941,02	(3)	4 090 090,72

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	4 019 737,68	III + IV	0,00	B1	-4 019 737,68
Investissement	I	4 019 737,68	III	0,00	B2	-4 019 737,68
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	2 158 651,19
Investissement	A2 + B2	-1 931 439,53
Fonctionnement	A3 + B3	4 090 090,72

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
 (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 019 737,68
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	9 876,31
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 898 086,22
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	111 775,15
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	AR CONTROLE DE LEGALITE 0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	en date du 10/06/2024 ; 0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

074-2000
en date du 10/06/2024 ;

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	33 059 968,84	G	30 957 118,54
	Section d'investissement	B	5 170 479,11	H	4 452 121,13
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	6 192 941,02 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 806 656,13 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	38 230 447,95	= G + H + I + J	44 408 836,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 019 737,68	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	4 019 737,68	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	33 059 968,84	= G + I + K	37 150 059,56
	Section d'investissement	= B + D + F	9 190 216,79	= H + J + L	7 258 777,26
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	42 250 185,63	= G + H + I + J + K + L	44 408 836,82

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		13 834,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	198 408,51	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	4 426 589,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	148 779,28	0,00
Total des réalisations d'équipement		4 773 776,84	13 834,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	780 780,86
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	390 261,96	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		390 261,96	780 780,86
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 5 164 038,80	II 794 614,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	6 440,31	2 868 602,72
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 6 440,31	IV 2 868 602,72

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	5 170 479,11	II + IV	3 663 217,58
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	2 806 656,13
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	788 903,55

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	5 170 479,11	II + IV + VI + VII	7 258 777,26
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		2 088 298,15		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	23 642 462,72	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 764 290,81
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	6 378 525,55	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	24 432 049,00
		74 Dotations et participations (1)	1 522 870,80
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	71 008,13	75 Autres produits de gestion courante (1)	66 662,28
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	5 585,57
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	30 091 996,40	Total recettes de gestion des services	30 791 458,46
66 Charges financières	89 391,76	76 Produits financiers	3 796,94
67 Charges spécifiques (1)	9 977,96	77 Produits spécifiques (1)	155 422,83
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 30 191 366,12	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 30 950 678,23

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 868 602,72	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	6 440,31
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 2 868 602,72	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 6 440,31

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	33 059 968,84	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	30 957 118,54
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	6 192 941,02

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	33 059 968,84	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	37 150 059,56
---	--------------------	----------------------	---	---------------------	----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	4 090 090,72				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	6 440,31	6 440,31
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	390 261,96	0,00	390 261,96
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	325 786,08		325 786,08
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	22 500,09	0,00	22 500,09
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 418 590,02	0,00	4 418 590,02
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	6 900,65	0,00	6 900,65
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 164 038,80	6 440,31	5 170 479,11

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-2000
en date du 10/06/2024 ;

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	23 642 462,72		23 642 462,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 378 525,55		6 378 525,55
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	71 008,13	0,00	71 008,13
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	89 391,76	0,00	89 391,76
67	Charges spécifiques (9)	9 977,96	148 631,00	158 608,96
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 719 971,72	2 719 971,72
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		30 191 366,12	2 868 602,72	33 059 968,84

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 780,86	0,00	780 780,86
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	13 834,00	0,00	13 834,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		148 631,00	148 631,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 712 874,72	2 712 874,72
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		7 097,00	7 097,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		794 614,86	2 868 602,72	3 663 217,58

AR CONTROLE DE LEGALITE en date du 10/06/2024 ;

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	788 903,55
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	2 806 656,13
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	5 585,57		5 585,57
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 764 290,81		4 764 290,81
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	24 432 049,00		24 432 049,00
74	Dotations et participations (8)	1 522 870,80		1 522 870,80
75	Autres produits de gestion courante(8)	66 662,28	0,00	66 662,28
76	Produits financiers	3 796,94	0,00	3 796,94
77	Produits spécifiques (8)	155 422,83	6 440,31	161 863,14
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		30 950 678,23	6 440,31	30 957 118,54

Pour information R002 Résultat positif reporté	6 192 941,02
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-2000
en date du 10/06/2024 ;

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	12 032 092,68	5 170 479,11	4 019 737,68	2 841 875,89	316 749,24	4 853 729,87
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	237 000,00	22 500,09	9 876,31	204 623,60	0,00	22 500,09
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	10 616 765,11	4 418 590,02	3 898 086,22	2 300 088,87	0,00	4 418 590,02
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	275 665,42	6 900,65	111 775,15	156 989,62	0,00	6 900,65
Total des opérations d'équipement (3)	454 812,15	325 786,08	0,00	129 026,07	316 749,24	9 036,84
Total des dépenses d'équipement	11 584 242,68	4 773 776,84	4 019 737,68	2 790 728,16	316 749,24	4 457 027,60
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	391 000,00	390 261,96	0,00	738,04		390 261,96
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	391 000,00	390 261,96	0,00	738,04	0,00	390 261,96
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 975 242,68	5 164 038,80	4 019 737,68	2 791 466,20	316 749,24	4 847 289,56
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	6 850,00	6 440,31		409,69		6 440,31
041 Opérations patrimoniales (6)	50 000,00	0,00		50 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	56 850,00	6 440,31		50 409,69		6 440,31
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	12 032 092,68	5 170 479,11	4 019 737,68	2 841 875,89	316 749,24	4 853 729,87

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		9 225 436,55	4 452 121,13	0,00	4 773 315,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	13 834,00	0,00	-13 834,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 388 641,98	0,00	0,00	1 388 641,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 388 641,98	13 834,00	0,00	1 374 807,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 724 453,55	1 569 684,41	0,00	154 769,14
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 724 453,55	1 569 684,41	0,00	154 769,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 113 095,53	1 583 518,41	0,00	1 529 577,12
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 682 241,02	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	3 380 100,00	2 868 602,72	0,00	511 497,28
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		6 112 341,02	2 868 602,72	0,00	3 243 738,30
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		2 806 656,13	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		12 032 092,68	7 258 777,26	0,00	4 773 315,42

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		12 032 092,68	5 170 479,11	4 019 737,68	2 841 875,89	316 749,24	4 853 729,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	237 000,00	22 500,09	9 876,31	204 623,60	0,00	22 500,09
2031	Frais d'études	200 000,00	22 500,09	9 876,31	167 623,60	0,00	22 500,09
2051	Concessions, droits similaires	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 616 765,11	4 418 590,02	3 898 086,22	2 300 088,87	0,00	4 418 590,02
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	37 200,00	8 656,50	11 667,87	16 875,63	0,00	8 656,50
2152	Installations de voirie	3 374 334,65	1 590 118,24	191 657,15	1 592 559,26	0,00	1 590 118,24
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	12 000,00	0,00	660,00	11 340,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	2 869 411,32	616 489,18	2 277 741,36	-24 819,22	0,00	616 489,18
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 103,60	18 102,74	0,00	-2 999,14	0,00	18 102,74
2188	Autres immobilisations corporelles	4 208 715,54	2 185 223,36	1 416 359,84	607 132,34	0,00	2 185 223,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	275 665,42	6 900,65	111 775,15	156 989,62	0,00	6 900,65
2313	Constructions	267 665,42	6 900,65	111 775,15	148 989,62	0,00	6 900,65
2315	Install., matériel et outill. technique	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	454 812,15	325 786,08	0,00	129 026,07	316 749,24	9 036,84
Total des dépenses d'équipement		11 584 242,68	4 773 776,84	4 019 737,68	2 790 728,16	316 749,24	4 457 027,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	391 000,00	390 261,96	0,00	738,04		390 261,96
1641	Emprunts en euros	391 000,00	384 368,62	0,00	6 631,38		384 368,62
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	5 893,34	0,00	-5 893,34		5 893,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		391 000,00	390 261,96	0,00	738,04	0,00	390 261,96
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		11 975 242,68	5 164 038,80	4 019 737,68	2 791 466,20	316 749,24	4 847 289,56
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	6 850,00	6 440,31		409,69		6 440,31

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	6 850,00	6 440,31		409,69		6 440,31
13911	<i>Subv. transf. Etat et établ. nationaux</i>	6 850,00	0,00		6 850,00		0,00
13912	<i>Subv. transf. Régions</i>	0,00	1 182,78		-1 182,78		1 182,78
13913	<i>Subv. transf. Départements</i>	0,00	431,00		-431,00		431,00
139141	<i>Subv. transf. Communes membres du GFP</i>	0,00	1 549,45		-1 549,45		1 549,45
13918	<i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	0,00	3 277,08		-3 277,08		3 277,08
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	50 000,00	0,00		50 000,00		0,00
2313	<i>Constructions</i>	50 000,00	0,00		50 000,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		56 850,00	6 440,31		50 409,69		6 440,31

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			454 812,15	325 786,08	0,00	129 026,07	325 786,08	316 749,24	9 036,84
181	AP - Pôle d'économie circulaire d'Epagny	2017-181	352 483,00	316 749,24	0,00	35 733,76	316 749,24	316 749,24	0,00
206	Equipement informatique & logiciels		44 465,29	7 706,53	0,00	36 758,76	7 706,53	0,00	7 706,53
259	LOGICIEL DE NAVIGATION		33 987,20	1 094,40	0,00	32 892,80	1 094,40	0,00	1 094,40
276	Déchetterie VILLAZ		23 876,66	235,91	0,00	23 640,75	235,91	0,00	235,91

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 181
LIBELLE : AP - Pôle d'économie circulaire d'Epagny
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2017-181

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		352 483,00	316 749,24	0,00	35 733,76	316 749,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	252 483,00	175 106,52	0,00	77 376,48	175 106,52
2031	Frais d'études	252 483,00	175 106,52	0,00	77 376,48	175 106,52
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	100 000,00	141 642,72	0,00	-41 642,72	141 642,72
2313	Constructions	100 000,00	141 642,72	0,00	-41 642,72	141 642,72

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-316 749,24	-316 749,24

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 206
LIBELLE : Equipement informatique & logiciels
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		44 465,29	7 706,53	0,00	36 758,76	7 706,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 465,29	801,90	0,00	34 663,39	801,90
2051	Concessions, droits similaires	35 465,29	801,90	0,00	34 663,39	801,90
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 000,00	6 904,63	0,00	2 095,37	6 904,63
21838	Autre matériel informatique	9 000,00	6 904,63	0,00	2 095,37	6 904,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-7 706,53	-7 706,53

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 259
LIBELLE : LOGICIEL DE NAVIGATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		33 987,20	1 094,40	0,00	32 892,80	1 094,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 987,20	0,00	0,00	7 987,20	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 987,20	0,00	0,00	7 987,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 000,00	1 094,40	0,00	24 905,60	1 094,40
21838	Autre matériel informatique	26 000,00	1 094,40	0,00	24 905,60	1 094,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 094,40	B2 - A2	-1 094,40

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 276
LIBELLE : Déchetterie VILLAZ
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		23 876,66	A1 235,91	0,00	23 640,75	A2 235,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 876,66	235,91	0,00	23 640,75	235,91
2313	Constructions	23 876,66	235,91	0,00	23 640,75	235,91

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 13 834,00	0,00	-13 834,00	B2 13 834,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	13 834,00	0,00	-13 834,00	13 834,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	13 834,00	0,00	-13 834,00	13 834,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	13 598,09	B2 - A2	13 598,09

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
 (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (7) Sauf 165, 166 et 16449.
 (8) Indiquer le signe algébrique.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		9 225 436,55	4 452 121,13	0,00	4 773 315,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	13 834,00	0,00	-13 834,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	13 834,00	0,00	-13 834,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 388 641,98	0,00	0,00	1 388 641,98
1641	Emprunts en euros	1 388 641,98	0,00	0,00	1 388 641,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 388 641,98	13 834,00	0,00	1 374 807,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 724 453,55	1 569 684,41	0,00	154 769,14
10222	FCTVA	935 550,00	780 780,86	0,00	154 769,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	788 903,55	788 903,55	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 724 453,55	1 569 684,41	0,00	154 769,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 113 095,53	1 583 518,41	0,00	1 529 577,12
021	Virement de la section de fonctionnement	2 682 241,02	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	3 380 100,00	2 868 602,72	0,00	511 497,28
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	148 631,00	0,00	-148 631,00
28031	Frais d'études	0,00	1 960,25	0,00	-1 960,25
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	143,87	0,00	-143,87
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	25 350,00	0,00	-25 350,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 775,76	0,00	-5 775,76
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	5 351,00	0,00	-5 351,00
281351	Bâtiments publics	0,00	33 933,70	0,00	-33 933,70
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	69 264,30	0,00	-69 264,30
28152	Installations de voirie	0,00	161 154,95	0,00	-161 154,95
2815731	Matériel roulant	0,00	0,02	0,00	-0,02
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	2 270,05	0,00	-2 270,05
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	25 042,34	0,00	-25 042,34
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	49,45	0,00	-49,45

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
281828	Autres matériels de transport	0,00	947 958,64		-947 958,64
281838	Autre matériel informatique	0,00	34 394,11		-34 394,11
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	11 689,43		-11 689,43
28188	Autres immo. corporelles	3 373 000,00	1 388 536,85		1 984 463,15
4817	Indemnités de renégociation de la dette	7 100,00	7 097,00		3,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00	0,00		50 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00	0,00		50 000,00
Total des recettes d'ordre		6 112 341,02	2 868 602,72		3 243 738,30

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		37 370 761,02	27 288 274,73	5 771 694,11	0,00	4 310 792,18	0,00	33 059 968,84
011	Charges à caractère général (3)	24 248 900,00	17 899 392,76	5 743 069,96	0,00	606 437,28	0,00	23 642 462,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 858 400,00	6 372 765,49	5 760,06	0,00	479 874,45		6 378 525,55
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	71 120,00	62 508,13	8 500,00	0,00	111,87	0,00	71 008,13
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 178 420,00	24 334 666,38	5 757 330,02	0,00	1 086 423,60	0,00	30 091 996,40
66	Charges financières	120 000,00	75 027,67	14 364,09	0,00	30 608,24		89 391,76
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	9 977,96	0,00	0,00	22,04		9 977,96
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		130 000,00	85 005,63	14 364,09	0,00	30 630,28		99 369,72
Total des dépenses réelles		31 308 420,00	24 419 672,01	5 771 694,11	0,00	1 117 053,88	0,00	30 191 366,12
023	Virement à la section d'investissement	2 682 241,02	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 380 100,00	2 868 602,72			511 497,28		2 868 602,72
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		6 062 341,02	2 868 602,72			3 193 738,30		2 868 602,72

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	37 370 761,02	27 288 274,73	5 771 694,11	0,00	4 310 792,18	0,00	33 059 968,84
--	----------------------	----------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		31 177 820,00	30 957 118,54	0,00	0,00	220 701,46
013	Atténuations de charges (3)	0,00	5 585,57	0,00	0,00	-5 585,57
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 128 150,00	4 764 290,81	0,00	0,00	-636 140,81
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	24 000 000,00	24 432 049,00	0,00	0,00	-432 049,00
74	Dotations et participations (3)	3 036 000,00	1 522 870,80	0,00	0,00	1 513 129,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 020,00	66 662,28	0,00	0,00	-63 642,28
Total des recettes de gestion des services		31 167 170,00	30 791 458,46	0,00	0,00	375 711,54
76	Produits financiers	3 800,00	3 796,94	0,00	0,00	3,06
77	Produits spécifiques (3)	0,00	155 422,83	0,00	0,00	-155 422,83
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 800,00	159 219,77	0,00	0,00	-155 419,77
Total des recettes réelles		31 170 970,00	30 950 678,23	0,00	0,00	220 291,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 850,00	6 440,31	0,00	0,00	409,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 850,00	6 440,31	0,00	0,00	409,69

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	6 192 941,02				
---	---------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	37 370 761,02	37 150 059,56	0,00	0,00	220 701,46
--	----------------------	----------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		37 370 761,02	27 288 274,73	5 771 694,11	0,00	4 310 792,18	0,00	33 059 968,84
011	Charges à caractère général (4)	24 248 900,00	17 899 392,76	5 743 069,96	0,00	606 437,28	0,00	23 642 462,72
60611	Eau et assainissement	9 000,00	5 793,64	0,00	0,00	3 206,36	0,00	5 793,64
60612	Energie - Electricité	195 500,00	11 849,43	138 061,15	0,00	45 589,42	0,00	149 910,58
60623	Alimentation	3 000,00	227,03	0,00	0,00	2 772,97	0,00	227,03
60628	Autres fournitures non stockées	27 400,00	9 639,41	1 368,00	0,00	16 392,59	0,00	11 007,41
60631	Fournitures d'entretien	48 300,00	41 118,68	2 023,03	0,00	5 158,29	0,00	43 141,71
60632	Fournitures de petit équipement	57 800,00	41 965,68	5 160,60	0,00	10 673,72	0,00	47 126,28
60636	Habillement et vêtements de travail	74 200,00	44 123,89	37 695,59	0,00	-7 619,48	0,00	81 819,48
6064	Fournitures administratives	11 300,00	7 888,64	0,00	0,00	3 411,36	0,00	7 888,64
611	Contrats de prestations de services	17 511 100,00	13 781 602,28	4 160 906,92	0,00	-431 409,20	0,00	17 942 509,20
6132	Locations immobilières	29 900,00	151,56	0,00	0,00	29 748,44	0,00	151,56
61351	Matériel roulant	85 000,00	30 276,00	40 032,00	0,00	14 692,00	0,00	70 308,00
61358	Autres	114 000,00	39 503,10	23 603,84	0,00	50 893,06	0,00	63 106,94
61521	Entretien terrains	20 500,00	6 627,41	0,00	0,00	13 872,59	0,00	6 627,41
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 000,00	19 134,24	0,00	0,00	13 865,76	0,00	19 134,24
615231	Entretien, réparations voiries	54 200,00	3 911,85	0,00	0,00	50 288,15	0,00	3 911,85
61551	Entretien matériel roulant	34 000,00	14 203,94	6 171,00	0,00	13 625,06	0,00	20 374,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	63 100,00	1 980,00	10 920,00	0,00	50 200,00	0,00	12 900,00
6156	Maintenance	172 000,00	128 624,68	3 902,75	0,00	39 472,57	0,00	132 527,43
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 250,00	1 625,58	0,00	0,00	624,42	0,00	1 625,58
6184	Versements à des organismes de formation	96 000,00	22 511,30	8 480,00	0,00	65 008,70	0,00	30 991,30
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	720,00	0,00	0,00	280,00	0,00	720,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	242,00	0,00	0,00	-242,00	0,00	242,00
62268	Autres honoraires, conseils	370 500,00	152 231,39	16 464,26	0,00	201 804,35	0,00	168 695,65
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	2 622,00	0,00	0,00	8 378,00	0,00	2 622,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	2 992,08	0,00	0,00	207,92	0,00	2 992,08
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	5 700,00	2 854,95	0,00	0,00	2 845,05	0,00	2 854,95
6236	Catalogues et imprimés	111 200,00	89 306,66	15 148,95	0,00	6 744,39	0,00	104 455,61
6238	Divers	108 200,00	35 248,32	0,00	0,00	72 951,68	0,00	35 248,32
6241	Transports de biens	35 000,00	14 708,86	1 816,31	0,00	18 474,83	0,00	16 525,17
6251	Voyages, déplacements et missions	6 500,00	2 357,79	0,00	0,00	4 142,21	0,00	2 357,79
6255	Frais de déménagement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	25 500,00	4 927,13	0,00	0,00	20 572,87	0,00	4 927,13

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6262	Frais de télécommunications	98 150,00	36 577,53	2 880,00	0,00	58 692,47	0,00	39 457,53
6281	Concours divers (cotisations)	31 700,00	17 114,25	0,00	0,00	14 585,75	0,00	17 114,25
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 000 000,00	824 548,25	0,00	0,00	175 451,75	0,00	824 548,25
62872	Remb. frais budgets annexes et régies	76 000,00	74 743,80	0,00	0,00	1 256,20	0,00	74 743,80
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	3 641 000,00	2 396 294,96	1 230 917,44	0,00	13 787,60	0,00	3 627 212,40
62878	Remb. frais à des tiers	20 000,00	8 638,45	37 518,12	0,00	-26 156,57	0,00	46 156,57
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	19 000,00	20 506,00	0,00	0,00	-1 506,00	0,00	20 506,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 858 400,00	6 372 765,49	5 760,06	0,00	479 874,45		6 378 525,55
6218	Autre personnel extérieur	70 000,00	62 800,63	5 732,06	0,00	1 467,31		68 532,69
6331	Versement mobilité	55 000,00	41 407,40	0,00	0,00	13 592,60		41 407,40
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	17 251,95	0,00	0,00	-17 251,95		17 251,95
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	60 000,00	34 506,32	0,00	0,00	25 493,68		34 506,32
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	10 352,19	0,00	0,00	-10 352,19		10 352,19
64111	Rémunération principale titulaires	3 130 000,00	2 485 654,25	0,00	0,00	644 345,75		2 485 654,25
64112	SFT, indemnité de résidence	85 000,00	43 946,56	0,00	0,00	41 053,44		43 946,56
64113	NBI	10 000,00	11 185,55	0,00	0,00	-1 185,55		11 185,55
64118	Autres indemnités	763 400,00	984 779,98	0,00	0,00	-221 379,98		984 779,98
64131	Rémunérations	660 000,00	757 632,29	0,00	0,00	-97 632,29		757 632,29
64132	SFT, indemnité de résidence	2 000,00	11 187,46	0,00	0,00	-9 187,46		11 187,46
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	15 282,94	0,00	0,00	-15 282,94		15 282,94
64138	Primes et autres indemnités	200 000,00	300 192,19	0,00	0,00	-100 192,19		300 192,19
6417	Rémunérations des apprentis	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	749 000,00	697 177,61	0,00	0,00	51 822,39		697 177,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	920 000,00	828 523,72	0,00	0,00	91 476,28		828 523,72
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	70 000,00	43 138,91	0,00	0,00	26 861,09		43 138,91
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	3 563,00	0,00	0,00	-2 563,00		3 563,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00		0,00
64731	Allocations chômage versées directement	30 000,00	13 509,18	0,00	0,00	16 490,82		13 509,18
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	9 843,03	28,00	0,00	-2 871,03		9 871,03
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	144,00	0,00	0,00	-144,00		144,00
6488	Autres	0,00	686,33	0,00	0,00	-686,33		686,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	71 120,00	62 508,13	8 500,00	0,00	111,87	0,00	71 008,13
6541	Créances admises en non-valeur	9 600,00	1 057,54	0,00	0,00	8 542,46	0,00	1 057,54
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	8 500,00	0,00	-8 500,00	0,00	8 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 200,00	5 738,64	0,00	0,00	461,36	0,00	5 738,64
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	3 900,00	4 700,57	0,00	0,00	-800,57	0,00	4 700,57
65888	Autres	1 420,00	1 011,38	0,00	0,00	408,62	0,00	1 011,38
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		31 178 420,00	24 334 666,38	5 757 330,02	0,00	1 086 423,60	0,00	30 091 996,40
66	Charges financières	120 000,00	75 027,67	14 364,09	0,00	30 608,24		89 391,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	87 145,78	0,00	0,00	22 854,22		87 145,78
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-12 118,11	14 364,09	0,00	7 754,02		2 245,98
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	9 977,96	0,00	0,00	22,04		9 977,96
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	9 977,96	0,00	0,00	22,04		9 977,96
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		130 000,00	85 005,63	14 364,09	0,00	30 630,28		99 369,72
Total des dépenses réelles		31 308 420,00	24 419 672,01	5 771 694,11	0,00	1 117 053,88	0,00	30 191 366,12
023	Virement à la section d'investissement	2 682 241,02						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	3 380 100,00	2 868 602,72			511 497,28		2 868 602,72
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	148 631,00			-148 631,00		148 631,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 373 000,00	2 712 874,72			660 125,28		2 712 874,72
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	7 100,00	7 097,00			3,00		7 097,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		6 062 341,02	2 868 602,72			3 193 738,30		2 868 602,72

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	14 364,09
Montant des ICNE de l'exercice N-1	12 118,11
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 245,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		31 177 820,00	30 957 118,54	0,00	0,00	220 701,46
013	Atténuations de charges (4)	0,00	5 585,57	0,00	0,00	-5 585,57
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	5 585,57	0,00	0,00	-5 585,57
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 128 150,00	4 764 290,81	0,00	0,00	-636 140,81
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	2 936 150,00	3 077 626,67	0,00	0,00	-141 476,67
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	330,00	0,00	0,00	-330,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 190 000,00	1 686 334,14	0,00	0,00	-496 334,14
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	24 000 000,00	24 432 049,00	0,00	0,00	-432 049,00
73118	Autres contributions directes	0,00	22 966,00	0,00	0,00	-22 966,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	24 000 000,00	24 409 083,00	0,00	0,00	-409 083,00
74	Dotations et participations (4)	3 036 000,00	1 522 870,80	0,00	0,00	1 513 129,20
744	FCTVA	0,00	1 306,57	0,00	0,00	-1 306,57
74758	Participation autres groupements	280 000,00	188 478,94	0,00	0,00	91 521,06
747888	Autres	2 756 000,00	1 333 085,29	0,00	0,00	1 422 914,71
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 020,00	66 662,28	0,00	0,00	-63 642,28
75888	Autres	3 020,00	66 662,28	0,00	0,00	-63 642,28
Total des recettes de gestion des services		31 167 170,00	30 791 458,46	0,00	0,00	375 711,54
76	Produits financiers	3 800,00	3 796,94	0,00	0,00	3,06
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	3 800,00	3 796,94	0,00	0,00	3,06
77	Produits spécifiques (4)	0,00	155 422,83	0,00	0,00	-155 422,83
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6 791,83	0,00	0,00	-6 791,83
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	148 631,00	0,00	0,00	-148 631,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		31 170 970,00	30 950 678,23	0,00	0,00	220 291,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 850,00	6 440,31	0,00	0,00	409,69
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	6 850,00	6 440,31	0,00	0,00	409,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 850,00	6 440,31	0,00	0,00	409,69

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 164 677,70									
1641 Emprunts en euros (total)					6 164 677,70									
5005-1	SFIL CAFFIL	10/07/2015	01/08/2015	01/08/2016	42 577,60	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,348	EUR	A	P	O	A-1
5005-2	SFIL CAFFIL	10/07/2015	01/08/2015	01/08/2016	55 970,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,370	EUR	A	P	O	A-1
5008	SFIL CAFFIL	19/06/2008	21/11/2008	01/03/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,613	EUR	T	P	O	A-1
5009	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/12/2010	13/12/2010	15/01/2011	1 000 000,00	V	Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M + 0.45	1,480	1,510	EUR	T	P	O	A-1
5012PF	CREDIT MUTUEL	03/05/2010	01/01/2017	10/01/2017	66 130,10	F	Taux fixe à 3.5 %	3,500	3,546	EUR	T	P	O	A-1
5014	SFIL CAFFIL	03/10/2018	08/10/2018	01/02/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.26 %	1,260	1,266	EUR	T	P	O	A-1
5015	CAISSE D'EPARGNE	22/06/2020	25/07/2020	25/10/2020	2 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,750	0,763	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					185 909,88									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					185 909,88									
5013	AUTRE	01/01/2017	01/01/2017	15/12/2017	185 909,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	S	X	O	A-1
Total général					6 350 587,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 504 559,66					384 368,64	86 366,06	0,00	14 327,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 504 559,66					384 368,64	86 366,06	0,00	14 327,75
5005-1	N	0,00	A-1	23 794,22	7,58	F	Taux fixe à 3.3 %	3,337	2 597,88	883,04	0,00	331,53
5005-2	N	0,00	A-1	24 102,26	4,58	F	Taux fixe à 1.35 %	1,365	4 407,54	390,23	0,00	137,38
5008	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,520	89 344,03	2 540,68	0,00	0,00
5009	N	0,00	A-1	390 325,38	6,96	V	Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M + 0.45	3,654	51 967,24	15 126,43	0,00	759,83
5012PF	N	0,00	A-1	16 537,36	1,78	F	Taux fixe à 3.5 %	3,494	7 846,36	751,20	0,00	128,62
5014	N	0,00	A-1	1 374 800,44	9,83	F	Taux fixe à 1.26 %	1,257	128 205,59	18 333,69	0,00	2 838,96
5015	N	0,00	A-1	1 675 000,00	16,57	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,963	100 000,00	48 340,79	0,00	10 131,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		42 726,67					5 893,34	779,69	0,00	29,39
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		42 726,67					5 893,34	779,69	0,00	29,39
5013	N	0,00	A-1	42 726,67	7,54	F	Taux fixe à 0 %	1,641	5 893,34	779,69	0,00	29,39
Total général		0,00		3 547 286,33					390 261,98	87 145,75	0,00	14 357,14

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 547 286,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2 000 €		15/12/2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	15/12/2022
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	15/12/2022
L	Frais d'insertion non suivie de réalisation	5	15/12/2022
L	Subventions d'équipement versées finançant biens mobiliers, matériel et études	5	15/12/2022
L	Subventions d'équipement versées finançant bâtiments et installations	30	15/12/2022
L	Subventions d'équipement versées finançant projets d'infrastructure d'intérêt national	40	15/12/2022
L	Concessions et droits similaires	3	15/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	10	15/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	15/12/2022
L	Immeubles de rapport	50	15/12/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	15/12/2022
L	Parcs de stationnement	35	15/12/2022
L	Installations de voirie	10	15/12/2022
L	Réseaux de défense contre l'incendie	25	15/12/2022
L	Réseaux d'éclairage public	20	15/12/2022
L	Outillage technique	5	15/12/2022
L	Autre matériel technique	10	15/12/2022
L	Autres installations générales, agencements et aménagements divers	10	15/12/2022
L	Bennes à ordures ménagères	10	15/12/2022
L	Véhicules industriels	8	15/12/2022
L	Autres matériels de transport	5	15/12/2022
L	Matériel informatique	3	15/12/2022
L	Petit matériel de bureau	5	15/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	15/12/2022
L	Matériel de téléphonie	3	15/12/2022
L	Autres gros matériels	10	15/12/2022
L	Autres petits matériels	5	15/12/2022

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				92 254,00	56 776,00	7 097,00	28 381,00
2015	Etalement des pénalités d'emprunt	13		92 254,00	56 776,00	7 097,00	28 381,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	25 000,00	
Personnes de droit privé	25 000,00	
Associations	25 000,00	
Solucir	25 000,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	2,70	1,00	3,70
Adjt adm	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	0,70	0,00	0,70
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		105,00	0,00	105,00	91,80	7,00	98,80
Adjt tech	C	42,00	0,00	42,00	34,00	4,00	38,00
Adjt tech Pal 1CI	C	36,00	0,00	36,00	35,60	0,00	35,60
Adjt tech Pal 2CI	C	11,00	0,00	11,00	9,20	0,00	9,20
Agent maitrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise Pal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjt ter animation	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		112,00	0,00	112,00	97,50	8,00	105,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			4 638 299,56	323 416,73	
Acquisitions à titre onéreux			4 638 299,56	323 416,73	
09/08/2022	POLE ECONOMIE CIRCULAIRE EPAGNY	2422020310100002	56 793,00	0,00	5
13/01/2023	AMENAGEMENT POINTS COLLECTE DECHETS	2423021520100003	1 569 886,83	0,00	10
13/01/2023	5000 TAG CYLINDRIQUE	2423021880100012	20 235,08	1 567,46	5
13/01/2023	400 PLASTRON JAUNE	2423021880100014	18 696,00	3 614,56	5
20/01/2023	7018 BACS ROULANTS	2423021880100015	423 604,45	72 084,44	5
20/01/2023	183 CONTENEUR DECHETS	2423021880100016	1 035 907,99	183 972,59	5
23/01/2023	4 PC HP PROBOOK	2423218380100008	4 887,14	0,00	3
27/02/2023	2912 COMPOSTEUR	2423021880100013	187 423,50	23 626,04	5
16/03/2023	FERME PORTE PASSAGE NEMOURS	2423021520100005	1 040,69	0,00	1
27/03/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DECHETERIES	2423020310100001	14 340,09	0,00	5
04/04/2023	RACK A PALETTES AVEC TOITURE	2423218480100010	8 103,60	601,02	10
04/04/2023	20 SAC DE PORTAGE	2423021880100017	6 841,78	1 014,87	5
04/04/2023	130 SERRURE	2423021880100018	30 727,20	4 557,87	5
26/04/2023	3 ECRAN IIYAMA PROLITE	2423218380100009	478,77	0,00	1
02/05/2023	HEBERGEMENT LOGICIEL GO ENVIRONNEMENT	2423020510100002	801,90	0,00	1
02/05/2023	ARMOIRE VESTIAIRE – 4 BUREAU 160X80	2423218480100011	6 504,25	0,00	10
02/06/2023	COMPOSTEURS 2023	2423021520100006	4 770,00	276,93	10
02/06/2023	BROYEUR PUMA ESSENCE	2423021880100019	32 985,76	1 915,01	10
22/06/2023	ETUDE POLE ECONOMIE CIRCULAIRE EPAGNY	2423020310100004	131 615,52	0,00	5
03/07/2023	CONTAINER ENTREPROSAGE	2423021880100020	6 180,00	611,13	5
28/07/2023	18 ABRI BAC	2423021880100021	27 604,80	2 346,41	5
08/08/2023	TRVX GRILLAGE PLAQUE ALLEVES	2423021520100007	6 713,76	266,69	10
08/08/2023	9 SUPPORT 4 SACS	2423021880100022	1 972,80	0,00	1
23/08/2023	12 COMPOSTEUR COLLECTIF 1000L	2423021520100024	7 586,96	0,00	10
29/08/2023	BADGEUSE TIMY USB	2423218380100025	1 094,40	0,00	1
01/09/2023	BROYEUR ELECTRIQUE PUMA	2423021880100029	63 168,30	2 105,61	10
03/10/2023	BOM SCANIA GQ660SB	2423218280100026	308 244,59	7 534,87	10
03/10/2023	BOM SCANIA GQ641SB	2423218280100027	308 244,59	7 534,87	10
03/10/2023	FAUTEUIL ERGONOMIQ ECHOCHAIR	2423218480100028	540,89	0,00	1
03/10/2023	21 ABRI BAC BIODECHET	2423021880100031	40 578,00	1 983,81	5
03/10/2023	BARAQUE A HUILE	2423021880100032	2 352,65	115,02	5
06/10/2023	5600 BIOSEAU	2423021880100030	14 089,02	665,31	5
17/10/2023	CONTAINER OCCASION LC10	2423021880100033	2 820,00	115,93	5
17/10/2023	CAMERA SITE DECHETERIE	2423021880100034	2 361,60	0,00	1
17/10/2023	200 SEAU GRAND VOLUME AVEC COUVERCLE	2423021880100035	1 156,80	0,00	1
19/10/2023	RELECTURE PCT	2423020310100036	8 160,00	0,00	5
19/10/2023	ECRAN IIYAMA PROLITE	2423218380100038	159,59	0,00	1
27/10/2023	25 CONTENEUR DECHETS	2423021880100039	157 562,69	4 850,79	5
27/10/2023	ABRI BAC BIODECHET	2423021880100041	1 680,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
31/10/2023	2 MOBILE CROSSCALL CORE-X5	2423218380100037	1 379,13	0,00	1
31/10/2023	1023 BACS ROULANTS	2423021880100040	91 369,34	2 055,50	5
12/12/2023	ABRI BAC BIO DECHETS	2423021880100042	1 560,00	0,00	1
12/12/2023	ABRI BAC BIO DECHETS	2423021520100043	120,00	0,00	1
12/12/2023	ABRI VELOS CESIERE	2423213510100044	8 656,50	0,00	15
12/12/2023	BANQUE ACCUEIL 2 MODULES - ARMOIRE BOIS	2423218480100045	2 954,00	0,00	10
12/12/2023	3 CASQUE REALITE VIRTUELLE 3D	2423021880100046	2 361,60	0,00	1
12/12/2023	AUVENT DECHETERIE VOVRAY	2423021880100047	7 800,00	0,00	5
12/12/2023	40 COMPOSTEUR	2423021880100048	4 184,00	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	148 631,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		397 850,00	396 702,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		391 000,00	390 261,96
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	391 000,00	384 368,62
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	5 893,34
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 850,00	6 440,31
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 850,00	6 440,31

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	396 702,27	4 019 737,68	0,00	4 416 439,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 997 891,02	III 3 500 752,58
Ressources propres externes de l'année (a)		935 550,00	780 780,86
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	935 550,00	780 780,86
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 062 341,02	2 719 971,72
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	1 960,25
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	0,00	143,87
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	25 350,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	5 775,76
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	5 351,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	33 933,70
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	0,00	69 264,30
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	161 154,95
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,02
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	2 270,05
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	25 042,34
281758	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	49,45
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	947 958,64
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	0,00	34 394,11
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	0,00	11 689,43
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	3 373 000,00	1 388 536,85

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	7 100,00	7 097,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 682 241,02	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 500 752,58	0,00	2 806 656,13	788 903,55	7 096 312,26

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 416 439,95
Ressources propres disponibles	IV 7 096 312,26
Solde	V = IV - II (5) 2 679 872,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2017-181	Pôle d'économie circulaire d'Epagny AP		3 500 000,00	0,00	5 857 841,49	0,00	0,00	5 857 841,49	316 749,24	5 541 092,25
TOTAL			3 500 000,00	0,00	5 857 841,49	0,00	0,00	5 857 841,49	316 749,24	5 541 092,25

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0.00	0.00	0.00	0.00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							148 631,00	148 631,00	
Cessions à titre onéreux							148 631,00	148 631,00	
11/01/2023	BOM CARGOPARC 18 M3 Zoeller BZ-468-RE	26/04/2012	196 511,68	10	196 511,68	0,00	14 910,00	14 910,00	0,00
23/01/2023	BOM 2008 - 7008 ZQ 74	19/11/2008	180 384,31	10	180 384,31	0,00	14 562,00	14 562,00	0,00
26/01/2023	BOM CARGOPARC II 20M3 - BZ-477-RW	17/02/2012	200 783,79	10	200 783,79	0,00	16 943,00	16 943,00	0,00
27/01/2023	BOM 2010 - CHASSIS ACTROS - BD372VN	12/10/2010	191 521,65	10	191 521,65	0,00	15 429,00	15 429,00	0,00
15/02/2023	CAMION BOM 2012	20/04/2012	179 911,18	8	179 911,18	0,00	11 482,00	11 482,00	0,00
25/05/2023	CONFECTION COFFRE A CALE - BD318ST	21/03/2011	1 315,60	7	1 315,60	0,00	0,00	0,00	0,00
25/05/2023	CAMION BD318ST	16/09/2010	127 196,85	7	127 196,85	0,00	75 305,00	75 305,00	0,00
25/05/2023	GRUE BD318ST	09/12/2010	137 181,20	7	137 181,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	63 721 950,53	40 678 403,38	6 804 301,77	16 239 245,38
RECETTES	63 721 950,53	36 481 181,90	0,00	27 240 768,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	186 818 430,71	169 416 210,35	0,00	17 402 220,36
RECETTES	186 818 430,71	182 871 421,88	0,00	3 947 008,83

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET ANNEXE TRANSPORTS/ N°SIRET : 20006679300122				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 618 815,88	9 140 447,43	555 249,84	4 923 118,61
RECETTES	14 618 815,88	3 908 116,20	0,00	10 710 699,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	49 785 991,48	44 337 971,27	0,00	5 448 020,21
RECETTES	49 785 991,48	43 808 550,63	0,00	5 977 440,85

BUDGET BUDGET ANNEXE PEPINIERES D'ENTREPRISES/ N°SIRET : 20006679300114				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 388 647,44	808 190,68	357 911,96	1 222 544,80
RECETTES	2 388 647,44	1 331 506,99	0,00	1 057 140,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 150 420,00	1 489 231,53	0,00	661 188,47
RECETTES	2 150 420,00	1 702 141,45	0,00	448 278,55

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU POTABLE/ N°SIRET : 20006679300049				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	26 097 389,84	15 669 062,64	2 136 461,79	8 291 865,41
RECETTES	26 097 389,84	19 452 975,80	0,00	6 644 414,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 174 264,18	23 039 701,96	0,00	7 134 562,22
RECETTES	30 174 264,18	27 565 341,26	0,00	2 608 922,92

BUDGET BUDGET ANNEXE VALORISATION DES DECHETS/ N°SIRET : 20006679300031				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 032 092,68	5 170 479,11	4 019 737,68	2 841 875,89
RECETTES	12 032 092,68	4 452 121,13	0,00	7 579 971,55
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 370 761,02	33 059 968,84	0,00	4 310 792,18
RECETTES	37 370 761,02	30 957 118,54	0,00	6 413 642,48

BUDGET BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES/ N°SIRET : 20006679300098				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	44 002 243,56	22 407 538,02	0,00	21 594 705,54
RECETTES	44 002 243,56	21 397 446,36	0,00	22 604 797,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	36 401 523,81	27 926 109,56	0,00	8 475 414,25
RECETTES	36 401 523,81	23 256 357,03	0,00	13 145 166,78

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	162 861 139,93	93 874 121,26	13 873 663,04	55 113 355,63
RECETTES	162 861 139,93	87 023 348,38	0,00	75 837 791,55
FONCTIONNEMENT				

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
DEPENSES	342 701 391,20	299 269 193,51	0,00	43 432 197,69
RECETTES	342 701 391,20	310 160 930,79	0,00	32 540 460,41

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	162 861 139,93	93 874 121,26	13 873 663,04	55 113 355,63
RECETTES	162 861 139,93	87 023 348,38	0,00	75 837 791,55
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	342 701 391,20	299 269 193,51	0,00	43 432 197,69
RECETTES	342 701 391,20	310 160 930,79	0,00	32 540 460,41
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	505 562 531,13	393 143 314,77	13 873 663,04	98 545 553,32
TOTAL GENERAL DES RECETTES	505 562 531,13	397 184 279,17	0,00	108 378 251,96

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 95

Nombre de membres présents : 91

Nombre de suffrages exprimés : 90

VOTES :

Pour : 89

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 16/05/2024

Présenté par la présidente (1),

A Annecy, le 23/05/2024

Délibéré par l'assemblée le conseil communautaire (2), réunie en session ordinaire

A Annecy, le 23/05/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil communautaire (2),(3),

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-2000

en date du 10/06/2024 ;

Certifié exécutoire par la présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.